

-Cant ou -quant?

Stijn Verleyen

In deze rubriek breken we onze hersenen op een taalprobleem, waar vele generaties romanisten al mee worstelden. Bij het kiezen van een titel voor onze taaltip, Le remarqueur, gingen we de mosterd halen bij Vaugelas, een 17de-eeuwse grammairien.

Le son [k], lorsqu'il est suivi du suffixe *-ant*, peut être rendu par la consonne *c* ou par la graphie *qu*, selon la nature du mot dans lequel il figure.

Le son [k] est transcrit par un *c* devant le suffixe *-ant* dans les adjectifs et les noms dérivés d'un verbe en *-quer* et pour lesquels il existe, dans la même famille lexicale, un nom dont la finale est *-cation*. Dans tous ces cas, le participe présent du verbe en *-quer* s'écrit avec un *qu*. Certains mots s'écrivent également avec *-cant* bien qu'ils ne soient pas dérivés d'un verbe en *-quer*, par exemple : *capricant, convaincant, radican, sécant, urticant, prêdicant*.

Pour ce qui est de la terminaison *-quant*, elle figure dans les adjectifs et les noms qui sont dérivés de verbes en *-quer*, mais dont la famille lexicale ne comporte pas de nom en *-cation*. Là aussi, les participes présents ont la même graphie en *qu* que le verbe correspondant. On notera que le mot *délinquant* s'écrit avec *qu* puisqu'il est formé à partir du verbe *délinquer*, qui n'est plus en usage de nos jours.